

Bulletin du FMI

ALLÈGEMENT DE LA DETTE EN AFRIQUE

Burundi : alimentation, santé et éducation profiteront de l'allègement de la dette

Par Iacovos Ioannou et Bernardin Akitoby
Département Afrique du FMI
5 février 2009

- Le Burundi est le 24^{ème} pays à atteindre l'étape finale du programme du FMI en matière d'allègement de la dette
- Les autorités s'emploient à faire reculer la pauvreté et à fournir des services sociaux
- Il est prioritaire de réduire l'inflation, de maintenir la croissance et d'éviter une dette insoutenable

Le FMI et la Banque mondiale ont annulé plus de 90 % de la dette du Burundi (environ 1,4 milliard de dollars). Grâce à cet allègement, le Burundi pourrait réorienter, au cours des dix prochaines années, jusqu'à 50 millions de dollars par an vers des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, l'eau et les infrastructures rurales.

Le Burundi est l'un des pays les moins développés du monde. Son PIB par habitant avoisine 139 dollars et 18 % seulement de la population jouissent de la sécurité alimentaire. Le Burundi sort aujourd'hui de plus de dix ans de conflit civil.

Le 29 janvier, le Burundi a atteint le point d'achèvement de l'[initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés](#) et a reçu un allègement de la dette supplémentaire dans le cadre de l'[initiative d'allègement de la dette multilatérale](#). Le pays est maintenant en passe d'améliorer plus rapidement les conditions de vie et de faire reculer plus vite la pauvreté. Il faudra principalement éviter un endettement insoutenable en accélérant les réformes structurelles et en recourant essentiellement à des dons et à des prêts très concessionnels.

Des progrès plus rapides

L'allègement de la dette permettra d'accélérer la réduction de la pauvreté dans trois secteurs importants.

- **Dans la santé**, les pouvoirs publics pourront affecter davantage de ressources à la construction de centres sanitaires dans les zones rurales et à la fourniture de soins médicaux gratuits aux enfants de moins de 5 ans et aux mères au moment de l'accouchement.
- **Dans l'éducation**, un budget plus élevé sera affecté à la construction d'écoles, au recrutement d'enseignants et à l'achat de matériel d'enseignement. Le ratio étudiants/enseignant sera réduit.
- **Dans l'agriculture**, des ressources supplémentaires seront consacrées à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'approvisionnement en eau potable et aux autres infrastructures rurales.

Bref, grâce à l'allégement de la dette, le Burundi est maintenant en passe d'améliorer plus rapidement les conditions de vie et de faire reculer plus vite la pauvreté. L'allégement de la dette joue donc un rôle important en soutenant les efforts déployés par les autorités pour atteindre les objectifs énoncés dans leur stratégie de réduction de la pauvreté.

Les réformes après l'allégement

Dans un contexte difficile au sortir d'un conflit, le Burundi a accompli des progrès durables, quoique inégaux. Pour atteindre le point d'achèvement, le Burundi a adopté plusieurs mesures visant à préparer et à appliquer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et à maintenir la stabilité de sa situation macroéconomique. Les autorités ont cherché aussi à assurer un usage efficient et transparent des ressources dégagées par l'allégement de la dette, à renforcer la gestion des dépenses publiques, à améliorer la gouvernance en ce qui concerne la prestation des services sociaux et à renforcer les capacités de gestion de la dette.

Afin de profiter de l'occasion offerte par l'allégement de la dette pour faire reculer plus rapidement la pauvreté, le Burundi doit maintenir l'élan des réformes. Les grandes priorités sont les suivantes :

- **Ramener l'inflation au-dessous de 10 %.** Une politique monétaire prudente devrait contribuer à ancrer les anticipations inflationnistes tout en permettant à la croissance économique de s'accélérer. La politique budgétaire devrait consolider les progrès accomplis en ce qui concerne la mobilisation des recettes et la réorientation des dépenses vers les secteurs liés aux [objectifs du Millénaire pour le développement](#) des Nations Unies.
- **Maintenir une croissance économique élevée** en accélérant les réformes structurelles. En plus de maintenir l'élan des réformes de la gouvernance budgétaire, les autorités doivent continuer de réformer le secteur du café et d'améliorer le climat des affaires. L'adhésion du Burundi à la Communauté est-africaine devrait aussi encourager les réformes structurelles qui amélioreront le climat des affaires.
- **Éviter une dette insoutenable.** Une stratégie en deux volets devrait permettre d'atteindre cet objectif. Premièrement, les autorités doivent accélérer les réformes structurelles pour accroître et diversifier la gamme des exportations. Deuxièmement, elles doivent continuer de recourir principalement aux dons et aux prêts très concessionnels.

Les commentaires sur cet article sont à envoyer à imfsurvey@imf.org

Traduction d'un article paru dans le *Bulletin du FMI en ligne* sur www.imf.org/imfsurvey